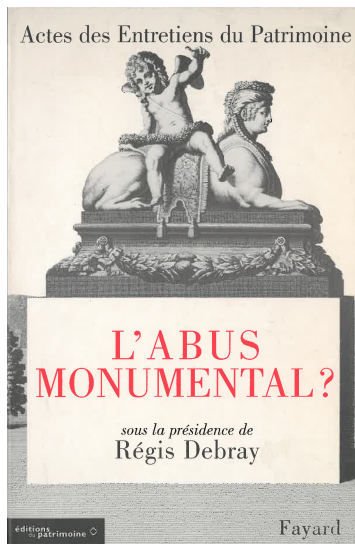


LA NOTION DE MONUMENT PEUT-ELLE ÊTRE APPLIQUÉE AU PATRIMOINE INDUSTRIEL?

L'abus monumental?
sous la présidence de Régis Debray
Actes des *Entretiens du Patrimoine*
Théâtre national de Chaillot, Paris, 23,24 et 25 novembre 1998
Éditions du patrimoine, 1999



La notion de monument peut-elle être appliquée au patrimoine industriel ?

par Pierre-Antoine Gatier

La notion de monument peut-elle être appliquée au patrimoine industriel? Cette interrogation qui pourrait apparaître comme une mise en doute de la légitimité du service des Monuments historiques à aborder cette forme patrimoniale pose en fait, au-delà du patrimoine industriel, le problème des nouvelles formes patrimoniales, celles progressivement identifiées dans le cadre de la démarche d'extension du patrimoine (patrimoine du ^{xx}e siècle, jardins...).

La légitimité du service des Monuments historiques est évidente. Aussi est-il utile et nécessaire qu'il mette l'expérience acquise sur des formes patrimoniales plus traditionnelles en regard des enjeux nouveaux.

Les caractères propres au patrimoine industriel, défini comme la mémoire des sites de production, sont duels, qui allient une dimension technique à une dimension humaine.

Ce patrimoine est avant tout technologique, rythmé par le progrès technique. C'est ce rapport au temps, le temps porteur de transformations, qui est sans doute le premier élément fort. Mais au-delà, le patrimoine industriel est de nature humaine et sociale, ce qui justifie que ses sites soient vécus comme des repères du territoire. Ce patrimoine est celui de l'histoire du travail mais aussi de l'histoire de la fin du travail et des crises industrielles.

Mais le patrimoine industriel ne revêt pas une forme unique. Pour éviter de réduire sa diversité, il doit être appréhendé par filières en couvrant l'ensemble du territoire et en décomposant chaque métier suivant les étapes de son évolution technologique. L'identité propre à un site industriel s'exprime par une chaîne patrimoniale qui regrouperait le site, l'architecture industrielle, les machines, les produits, archives et documentation, les témoignages recueillis des hommes. Le traitement du site industriel doit maintenir la cohérence de cette chaîne.

Cette interprétation large et transversale n'est pas systématiquement partagée. Pour l'industriel, le patrimoine de l'industrie est souvent limité au produit. Une tentation serait encore de réduire le site à sa simple documentation. On peut citer à cet égard le travail exemplaire de l'École allemande de photographie, à Düsseldorf, autour de Bernd et Hilla Bescher, qui ont établi un corpus photographique organisé par modèles typologiques : châteaux d'eau, chevalements, etc. Cette photographie objective monumentale est considérée comme une des expériences les plus marquantes des années 1980, sans doute à l'origine du concept de photographie actuelle en Europe.

Au-delà de ces approches riches, mais fragmentaires, l'objectif du projet patrimonial dans le cadre industriel doit être la mise en évidence de cette continuité du site au produit ; il est possible de proposer une mise en ordre de sites types, même si elle reste caricaturale. Il apparaît bien évidemment que l'intégrité du site dépend, d'une part, de sa situation par rapport à la vie de l'entreprise et, d'autre part, par rapport à sa prise en compte par le relais patrimonial.

LES FORGES DE DAMPIERRE, EURE-ET-LOIR

Le cas repoussoir est peut-être celui d'une chaîne patrimoniale fragmentaire, illustré par un site appartenant à l'archéologie de l'industrie, un site à l'état de ruine mais dont la conservation est nécessaire à l'histoire des techniques. Le site industriel des forges de Dampierre en Eure-et-Loir (fig. 1), créé par les Condé pour la production des canons de marine au XVII^e siècle, a sans doute été la forge la plus moderne en France à cette époque.

Cet exemple témoigne du traitement du site à l'échelle du grand paysage, totalement remodelé dans un impératif de production. La rivière la Blaise est barrée d'une chaussée créant une retenue d'eau, l'étang de Dampierre.

Des vannes ouvertes distribuent les cours d'eau, les « coursiers », qui alimentent en énergie hydraulique, par effet de chute, les bâtiments répartis parallèlement en contrebas (forges, fonderies, fourneaux).

du site, de son état d'altération, la réponse du projet ne peut être que très mesurée : il vise à une stricte conservation et à la stabilisation de la ruine. Une intervention plus fine est, en revanche, envisagée sur les superstructures du haut-fourneau, ouvrage emblématique du site, pour en restituer la géométrie.

L'exemple de cette ruine industrielle montre que la perte de matière et de cohérence résulte du délai, correspondant à une période d'abandon, qui s'est écoulé entre l'arrêt de la production et la prise en charge du site par le courant patrimonial.

LES FOSSES D'OIGNIES, PAS-DE-CALAIS

En faisant en sorte qu'il n'y ait pas de hiatus entre la fin de l'exploitation et le traitement patrimonial, on rend possible une conservation plus large de cette chaîne. La gestion patrimoniale des sites miniers du bassin Nord-Pas-de-Calais apparaît ainsi exemplaire. Elle révèle, d'une part, la prise en compte des sites avant l'arrêt de production, leur accompagnement jusqu'à leur protection et leur restauration et, d'autre part, la mise en place d'une méthodologie systématique : inventaire de l'ensemble des sites miniers, sélection en vue de la protection des sites les plus représentatifs et mise en place d'opérations de restauration en intégrant une réflexion sur la réutilisation.

Les fosses n° 9 d'Oignies dans le Pas-de-Calais (fig. 2), retenues parmi la vingtaine de sites miniers recensés avant la fermeture par Charbonnages de France en 1990, sont protégées depuis 1994.

Pour des raisons de mise en sécurité du site, de gestion du méthane et du grisou, l'ensemble des galeries a été systématiquement comblé. D'autre part, les zones non bâties ont été exclues du périmètre protégé (réseau ferré, aires de stockage, le grand paysage).

Compte tenu du comblement de la mine, le projet traite des édifices de surface. La partition a été faite entre les édifices liés à l'extraction, chevalement, bâtiment de recette, bâtiment des machines d'extraction, qui ont été classés monuments historiques, et les édifices administratifs qui n'ont été qu'inscrits à l'Inventaire. Le projet prévoit la complète restauration, mais à l'identique des dispositions actuelles, des ouvrages classés, et une simple conservation du clos et du couvert des structures inscrites. Le site avait été aménagé à partir de 1928 pour un démarrage d'exploitation en 1933. Deux périodes se sont succédé : d'abord, site d'extraction jusqu'en 1960, Oignies devint, dans le cadre de la rationalisation de l'industrie du charbon,

un site purement administratif, les puits n'étant plus utilisés que pour la descente des personnes.

À partir de la connaissance de ces états historiques successifs, les structures de surface ont fait l'objet d'un tri, qui valorise uniquement la période d'extraction antérieure aux années 1960. La réussite du projet a eu valeur d'exemple. Tous les chevalements conservés sont aujourd'hui mis en valeur par l'établissement public foncier de requalification des friches industrielles. Ces projets sont accompagnés d'un relais ethnologique destiné à donner du sens à ces restaurations.

Malgré l'abandon de l'activité, la réutilisation du site n'a pas été la condition nécessaire au succès du projet. Les structures minières ont une charge émotionnelle et une inscription dans le paysage qui en font des repères. Enfin, la réutilisation n'est pas possible, car les bâtiments d'extraction sont des édifices emplis de machines (turbines et compresseurs).

LE HANGAR Y À MEUDON

Le hangar Y à Meudon (fig. 3) est un exemple d'abandon d'activités avec maintien des structures en place, mais qui nécessite la mise en œuvre d'un programme de réutilisation. Ce hangar a appartenu à l'établissement d'aérostation militaire installé dans l'ancien domaine de Meudon en 1878 pour mettre au point et fabriquer les dirigeables dans la continuité du succès remporté par les ballons durant la guerre de 1870.

Le hangar Y peut être interprété comme résultant d'un remploi. Il a été construit par récupération des portiques métalliques provenant des galeries annexes de la galerie des Machines, démontées après l'Exposition universelle de 1878.

Il s'agit là d'un cas parfait d'adaptation à une fonction nouvelle, puisque l'ingénieur de Dion a créé la ferme portique sans entrain, d'où le dégagement d'un volume propice à la construction des dirigeables.

Le hangar Y illustre aujourd'hui la problématique de la réutilisation, c'est-à-dire de la recherche d'un usage qui préserve l'authenticité du lieu, mais également celle de la restauration des matériaux de l'industrie. On doit appliquer à ces matériaux la doctrine récemment développée à propos des matériaux traditionnels, à savoir la conservation de la matière plutôt que le remplacement par un matériau neuf.

L'intérieur de l'édifice a été progressivement cloisonné et son pignon nord a été refermé. Cette évolution correspond à deux états historiques successifs : lorsque le hangar Y abritait la fabrication de dirigeables, le pignon était ouvert, et puis, après la guerre, quand il a hébergé un musée d'aérostation, il a été comblé. Il y a une forte demande pour restituer le pignon ouvert, témoin de l'époque la plus brillante du hangar Y, mais cette adaptation se ferait au détriment de l'actuel pignon nord, structure authentique de 1920.

L'édifice industriel transformé résulte donc d'états historiques successifs au même titre que toute structure patrimoniale plus traditionnelle, atténuant encore la césure que certains voudraient établir entre ces patrimoines.

LA MANUFACTURE DE SÈVRES, HAUTS-DE-SEINE

Des lieux ont pu maintenir l'intégrité de leurs structures jusqu'aux machines parce que le produit et le mode de production n'ont pas connu la moindre modification.

On peut citer des lieux institutionnels comme les manufactures de la Délégation aux arts plastiques, où la conservation du savoir-faire est devenue l'une de leurs missions principales.

À l'issue d'une réflexion entreprise par Napoléon III, la manufacture de Sèvres (fig. 4), vouée à la production de porcelaine, a reçu pour mission d'être à la fois un lieu où se maintient un savoir-faire et un site d'expérimentations mises en œuvre au profit du public et des industriels.

La réflexion a alors porté sur la rationalisation de la production. Le site de la nouvelle manufacture est partagé entre le musée, vitrine de la manufacture, mais aussi conservatoire des modèles, et la zone de production, au centre, où sont implantés les fours autour desquels se développent en continuité les ateliers.

Tous les espaces ont été réunis par des parcours de galeries, structures métalliques vitrées qui illustrent la continuité des circuits. La production s'est maintenue sans remise en cause des structures architecturales. Mais il n'y a pas eu conservation stricte, puisque certains procédés de cuisson ont été modernisés.

Le projet devra porter sur la remise en valeur d'une architecture du XIX^e siècle et surtout sur la requalification du rapport ville/manufacture, l'expression monumentale ne suffisant plus à en assurer l'intégration du bâtiment.

LES ABBAYES DES VOSGES

Les différents cas déjà évoqués relèvent de problématiques claires de protection, mais l'enjeu du patrimoine industriel entre plus souvent en conflit avec d'autres objectifs, y compris patrimoniaux.

Un cas exemplaire est celui des grandes abbayes des Vosges, transformées sous la Révolution en usines de tissage et blanchissage. Les bâtiments conventuels de l'abbaye de Moyenmoutier ont été transformés en blanchisseries. Progressivement, l'extension industrielle s'est faite à l'extérieur des bâtiments, finalement abandonnés.

Aujourd'hui, la production arrêtée, se pose la question de la requalification du site. Deux logiques semblent s'opposer : la restauration d'une abbaye et sa mise en valeur, d'un côté, l'avenir industriel d'un site et d'une région, de l'autre.

Malgré la création de zones industrielles extérieures à la ville, une forte demande s'est exprimée pour que soit maintenue une activité par réaffectation des ateliers et leur transformation en petites structures industrielles. L'abbaye, classée monument historique, doit également faire l'objet d'une restauration. Comment concilier ces deux objectifs ?

Que serait donc cette notion de monument appliquée au patrimoine industriel ? Au travers de ces exemples, il apparaît que le patrimoine industriel, malgré sa diversité, ne semble prendre sa réelle dimension que s'il est abordé dans sa globalité : le site et son paysage, architecture, réseaux, machines, produits et archives, souvenirs des hommes.

C'est un projet pluridisciplinaire, fédérateur des métiers du patrimoine autour d'un chantier neuf, d'un patrimoine nouveau. Cette recherche d'authenticité en matière de sites industriels doit devenir le modèle d'une pratique applicable aux monuments historiques plus traditionnels.

C'est là le rôle des nouveaux patrimoines, des lieux où se forment doctrines et méthodes.

Cependant, la prise en compte globale du site industriel n'a pu exclure le choix et la sélection. L'exemple d'Oignies était, à ce titre, emblématique. À l'issue de la nationalisation, dans le climat de construction de l'Europe du charbon et de l'acier, les Charbonnages de France a réorganisé l'ensemble du bassin Nord-Pas-de-Calais. C'est sans doute, en fait, l'une des périodes phares de l'histoire de la mine. Mais au vu des projets qui s'y développent aujourd'hui, il ne semble pas que ce soit cette histoire que l'on souhaite voir conserver.

C'est sans doute dans l'encadrement des choix, en partie idéologiques, qu'une même rigueur méthodologique doit se retrouver et, à ce titre, le monument historique industriel n'est sans doute pas différent du monument historique dans sa définition la plus traditionnelle, née de l'aventure du service des Monuments historiques au XIX^e siècle.

JEAN-PIERRE BADY : Je remercie vivement Pierre-Antoine Gatier de nous avoir parlé du « monument historique industriel » – expression plus intéressante que celle, courante, de « patrimoine industriel », en nous montrant la possibilité d'une réflexion nouvelle, de l'objet jusqu'au cadre, et avec des méthodes d'analyse et des projets. Je lui poserai tout à l'heure la question de la réutilisation, compte tenu des volumes de ce patrimoine industriel, du monument historique industriel, mais nous n'allons pas entamer la discussion tout de suite, puisque c'est le temps de la pause.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Thierry Algrin, *Étude préalable, Vosges, Moyen-Moutier, ancienne abbaye des Vosges : analyse, réutilisation et mise en valeur*, 1997.
 Dominique Baqué, « La photographie des années 90 : figures d'un désenchantement », *Art presse*, n° 240, novembre 1998.
 Bernd et Hilla Bescher, *Wassertürme*, Schirmer/Mosel.
 Bernd et Hilla Bescher, *Fördertürme*, Schirmer/Mosel.
 Lionel Dubois, *Étude préalable, Pas-de-Calais, Oignies, puits de mine nos 9 et 9 bis : restauration des anciens locaux administratifs, ateliers et locaux du personnel*, septembre 1997.
 Benjamin Mouton, *Étude préalable, restauration du bâtiment des forges de Dampierrel Blévy, Eure-et-Loir*, 18 novembre 1997.

Je tiens à remercier Thierry Algrin, Jean-François Belhoste, Claudine Cartier, Lionel Dubois, Benjamin Mouton et Odile Tétu.